

COMMUNE D'ANDERLECHT
Collège des Bourgmestre et
Echevins

Place du Conseil, 1

B - 1070 BRUXELLES

Vos réf. : 48900
Nos réf. : AVL/KD/AND-2.193/s.572
Annexe : /

Bruxelles,

Messieurs,

Objet : ANDERLECHT. Rue de l'Ecole Moderne, 11.
Transformation du magasin du rez-de-chaussée en logement.
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS

En réponse à votre lettre du 20 mai 2015, sous référence, reçue le 4 juin, nous vous informons que votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance du 24 juin 2015.

La demande concerne un immeuble de rapport situé dans la zone de protection et à proximité de l'église Saint-François-Xavier classée.

Elle vise à transformer le magasin du rez-de-chaussée (côté gauche) en appartement et à remplacer la porte de garage (côté droit) par une nouvelle porte métallique sectionnelle avec une porte piétonne.

La CRMS n'émet pas de remarques particulières sur ces interventions car elles n'auraient pas d'impact sur l'église. Elle demande toutefois de veiller au respect du RRU.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de Concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies : B.D.U. – D.M.S. : Mme F. Cordier ;
B.D.U. – D.U. : Mme S. Buelinckx.